

TMV

Trélou Mon Village

Magazine d'information municipale • octobre 2026 • n°87

Trélou-sur-Marne

•

Courcelles

•

Chassins

•

L'Érolle

&

Avize

60^{ANS}

TRÉLOU - SUR - MARNE

~~TRÉLOUP~~

DOSSIER SPÉCIAL

TRÉLOU-SUR-MARNE FÊTE SES 60 ANS

En 1966, Tréloup devenait Trélou-sur-Marne. Retour sur le changement de nom de la commune, amorcé dès l'après-guerre.

Sommaire

LE MOT DU MAIRE

page 3

LE DOSSIER DU TMV :
1966-2026: TRÉLOU-SUR-MARNE A 60 ANS

page 4

RÉTROSPECTIVES ET ACTUALITÉS

page 6

À LA RENCONTRE DE NOS AGENTS

page 11

LE COIN DES ASSOCIATIONS

page 12

LES CONSEILS MUNICIPAUX

page 18

LES COMMISSIONS

page 20

LE COIN DE L'ÉCOLE

page 22

AGENDA ET ÉTAT CIVIL

page 23



Trélou Mon Village
Magazine d'information municipal
Directeur de la publication :
Didier Kohler

Crédits photos quand non signalés :
Brieuc Ghorchi, Pacôme Dartois,
et les associations qui
nous font suivre leurs photos.

Ce TMV a été réalisé par
les élus de la commission
Information-Communication,
Nathalie Vrayet, Pacôme Dartois,
Flora Monnin et Valérie Surmany.
Imprimé sur papier 100% recyclé
(Nautilus blanc)
par l'imprimerie LS Adhésif,
36 rue Moret, 51700 Dormans,
en 500 exemplaires.

Distribution du prochain magazine :
Janvier 2027
journal@treloumonvillage.fr



LA MAIRIE

35 rue de l'Europe
02850 Trélou-sur-Marne

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 13h30-17h30
Jeudi et week-end : fermée

Contact

Tél. : 03 23 70 25 34
Mail : contact@mairietrelou.fr

L'AGENCE POSTALE

3 rue Victor Hugo
02850 Trélou-sur-Marne

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi :
9h-11h30

LA BIBLIOTHÈQUE

35 rue de l'Europe
02850 Trélou-sur-Marne

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30-18h
Jeudi : 17h30-19h

*La bibliothèque est ouverte
grâce à ses deux bénévoles :
Sarah Blin et Stéphanie Roland.*

LA DÉCHETTERIE

Route de Dormans

Horaires d'été

(jusqu'au 31 octobre)

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 13h30-17h45
Jeudi : 9h-11h45
Samedi : 9h-12h et 13h30-17h45
Dimanche : fermée

Horaires d'hiver

(à partir du 1^{er} novembre)

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 13h30-16h15
Jeudi : 9h-11h45
Samedi : 9h-12h et 13h30-16h45
Dimanche : fermée

La déchetterie est fermée
les jours fériés.



Votre commune est sur
l'application PanneauPocket.
N'hésitez pas à la télécharger
et à la consulter pour avoir
toutes les informations
communiquées par la mairie,
sans publicités.

Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, chers Enfants de Trélou-sur-Marne,

Après les fortes chaleurs de cet été, qui resteront dans les mémoires, après les vendanges très précoces, et de grande qualité, nous voici revenus à des températures plus confortables et conformes à nos habitudes.

Petit rappel : mis à part les barbecues, bien entendu, les feux en extérieur sont interdits. Suite à un allumage de broussailles tout près des maisons, les flammes ont gagné les éteules et la végétation voisine. Des brindilles enflammées s'envolaient vers les habitations. Grâce à l'arrivée rapide des pompiers, de retour d'une intervention dans le secteur de Fismes, l'incendie a été rapidement maîtrisé. Au regard des incendies catastrophiques en Aquitaine et, plus près de nous, en forêt de Fontainebleau, les recommandations de prudence sont à renouveler pour nous tous.

Les enfants ont retrouvé leur école et leurs professeurs. Pour ce jour de rentrée, la commission Éducation, Jeunesse et Famille a offert un café-croissant aux parents. Un moment d'échange apprécié. Quel plaisir, quand on est en mairie, d'entendre les écoliers jouer et rire dans la cour.

Le saviez-vous ? Dans le passé, notre commune a changé plusieurs fois de nom. Celui de Trélou-sur-Marne n'a que 60 ans ; découvrez le dossier en pages intérieures.

Déjà le 87^e TMV, le deuxième de notre commission Information et Communication. Le prochain paraîtra en janvier 2027. Vous pouvez, en attendant, chercher les informations sur le site en cours de révision et sur le « nouveau » Panneau Pocket.

Bien cordialement,

Didier Kohler

Le TMV grandit déjà ! Comme la distribution de ce magazine a été bien reçue et que nous manquons de place lors de la parution du mois de juin, nous avons choisi de passer de 20 à 24 pages. Une augmentation de 20 % de la pagination qui se répercute fatalement sur le prix : à l'unité, le TMV coûte désormais 1,65€.

Nous faisons le choix d'imprimer 500 exemplaires avec LS Adhésif, à Dormans. Pour ne pas en imprimer trop et limiter les pertes (de papier et d'argent public), l'un des enjeux consiste à définir

précisément le nombre de boîtes aux lettres à pourvoir. Cet été, nous avons fait un inventaire et nous venons de coller une étiquette « Pas de TMV » sur les boîtes aux lettres professionnelles ou inutilisées.

Si vous avez des remarques ou des idées à nous faire parvenir, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : journal@treloumonvillage.fr

L'équipe du TMV



LE DOSSIER DU TMV

1966-2026 : Trélou-sur-Marne fête ses 60 ans

Le 30 avril 1966, Tréloup devient officiellement Trélou-sur-Marne. C'est un décret signé sous la présidence de Charles de Gaulle qui acte la nouvelle appellation. Impulsée dans l'après-guerre, cette volonté de changement retrace l'ambivalence de la commune, à cheval entre l'Aisne administrative et la Marne champenoise.

Dans le village, tout le monde sait bien que la commune s'appelait autrefois Tréloup tout court. Quelques rappels surgissent encore ici et là : sur le monument aux morts de la place, sur d'anciens panneaux routiers (comme ci-dessus à Passy-sur-Marne), sur d'anciennes cartes postales et sur l'ensemble des actes d'état civil antérieurs à 1966.

Mais 60 ans plus tard, la raison de ce changement de nom s'est un peu perdue... Untel n'en a « aucune idée », un autre explique que c'était « pour éviter la confusion avec un autre Tréloup pour le courrier de La Poste », certains nous disent aussi que « ce sont les vignerons qui ont voulu changer de nom pour mieux vendre le Champagne » : rouvrons les archives pour y voir plus clair.

UN PREMIER REFUS EN 1951

Changer le nom d'un village ne se fait pas en un claquement de doigts. La démarche doit être approuvée en conseil municipal d'abord, puis par la chaîne administrative

ensuite, jusqu'au préfet lui-même. En consultant les documents de l'époque (conservés aux archives départementales de Laon depuis 2023), nous apprenons que Paul Lambin, maire de la commune de 1945 à 1968, demande à changer le nom de la commune une première fois. S'appuyant sur l'ancien toponyme de la commune, le conseil municipal argumente le 21 juin 1951 : « Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que fût adoptée, sans que rien ne puisse l'expliquer, la forme Tréloup. C'est pourquoi, afin de rendre son véritable caractère au nom de la commune, le maire propose [...] de reprendre l'orthographe Trélou ».

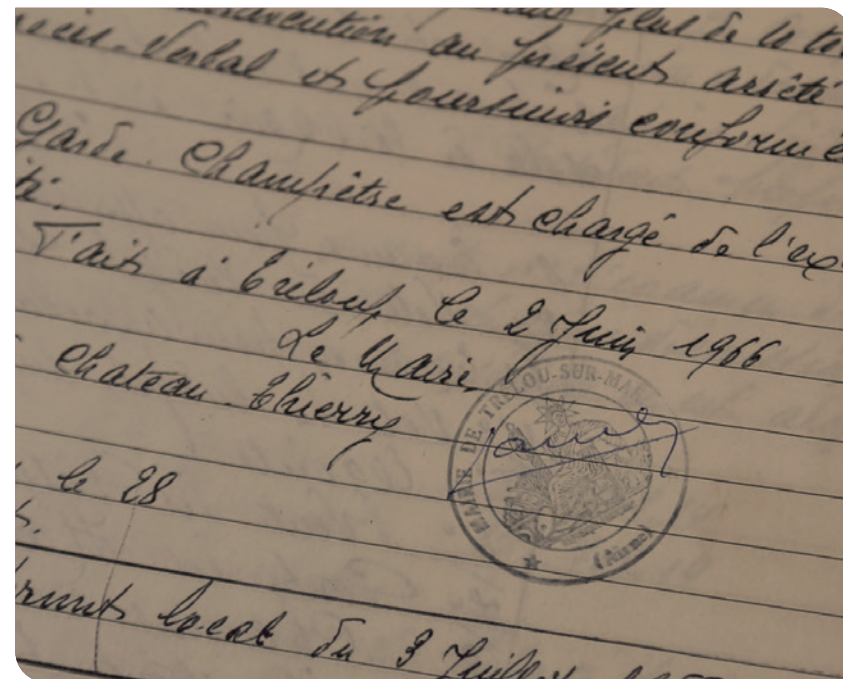
Requête rejetée. Dans une lettre de recommandation adressée au préfet, l'archiviste en chef du département émet un avis défavorable et rappelle que le village fût aussi nommé Treslure, Trelouc ou encore Treloud au fil des siècles. « Il est d'ailleurs aussi intéressant du point de vue onomastique* de conserver un nom altéré probablement sous influence populaire que d'en reconstituer un, plus ou moins arbitrairement », écrit-t-il.

UN VILLAGE TOURNÉ VERS LA MARNE

15 ans plus tard, Paul Lambin est toujours maire et n'a pas renoncé à faire disparaître le « p » de Tréloup. Malgré la consultation des délibérations de ces années-là aux archives de Laon, nous n'avons pas retrouvé la trace des motivations écrites des élus de l'époque. Déjà évoquée en 1951, la possibilité de rajouter le suffixe « -sur-Marne » à Trélou devait permettre de limiter les confusions avec la commune de Trélon dans le Nord, notamment pour les services postaux et les télécoms de l'époque.

Il est très probable que les élus aient donc formulé une demande en ce sens, en accord avec l'évolution des noms des villages aux alentours. En effet, si Passy-sur-Marne s'appelle ainsi depuis la révolution, Barzy n'adopte le suffixe « -sur-Marne » qu'en 1891, suivi par Étampes en 1912, Crouettes en 1921, Azy en 1940... jusqu'à Charly-sur-Marne en 2006 !

Cette évolution de Tréloup en Trélou-sur-Marne s'inscrit donc dans une tendance globale que l'on observe dans cette région viticole. À une époque où internet n'existait pas, le référencement des vignerons était primordial et les municipalités de l'Aisne tentaient de surfer sur le développement économique de la Marne renvoyant, dans l'imaginaire des acheteurs de vin de l'époque, au Champagne. Dans une entreprise, aujourd'hui, on appellerait ça du marketing !



Une fois le changement de toponymie acté, il a fallu s'habituer : dans les archives de la commune de l'année 1966, on remarque quelques tâtonnements. Le tampon officiel a bel et bien changé, mais les habitudes ont la peau dure, et le maire écrit encore « fait à Tréloup » sur les délibérations et les arrêtés municipaux pendant quelques mois !



* Onomastique : branche de la lexicologie qui étudie l'origine des noms propres.

Un été animé sur la place du village

Le week-end du 13-14 juin, la fête patronale a rythmé la vie du village. Entre les tours de manèges et les cornets de glace, une trentaine d'enfants sont venus retirer leur passeport de la Fête à la salle polyvalente et relever les défis proposés sur les stands. Le concours de dessin a rencontré un beau succès avec 27 participations, tout comme le jeu du panier garni qui pesait exactement 5,70 kg et dont le poids a été deviné! Enfin, le concours de belote a rassemblé 24 équipes qui se sont affrontées tout au long de l'après-midi.

Un mois plus tard, le lundi 13 juillet, ce sont les célébrations de la fête nationale qui ont animé la place du village, célébrant l'anniversaire de la prise de la Bastille et de la Révolution de 1789. Les musiciens du groupe Ramon Tapul ont fait le show devant plus d'une centaine de personnes, qui ont participé ensuite à la retraite aux flambeaux. Côté buvette, les 28 kg de frites et les 150 saucisses ont trouvé preneur. Le lendemain, la cérémonie officielle s'est terminée par la traditionnelle rondelle, l'occasion d'échanger ensemble dans la salle polyvalente!



Succès et convivialité pour la 2^e édition du Parcours du Cœur!

La deuxième édition du Parcours du Cœur a rassemblé habitants et voisins au centre de secours pour une journée sous le signe de la santé et de la convivialité.



Dès 9h30, après un accueil vitaminé et un réveil corporel dynamique, le top départ des marches a été donné. Entre le parcours enfant de 1,7 km enrichi d'un jeu de piste « Manger-Bouger » et les boucles de 6 km et 8,8 km en forme de cœur, chacun a pu évoluer à son rythme.

Tout au long de la journée, les **ateliers et démonstrations** ont fait le plein: yoga, pilates, passage rafraîchissant des Jeunes Sapeurs-Pompiers, sessions de danse Country... sans oublier l'animation phare du **vélo-blender**, où chacun a pédalé pour préparer son smoothie frais à base de produits locaux.

DOUBLE NOMINATION AUX TROPHÉES!

Déjà nominée l'an dernier pour sa première participation, notre commune a le plaisir d'être de nouveau sélectionnée aux **Trophées Parcours du Cœur Hauts-de-France 2026** dans deux catégories: Grand Public (communes de moins de 1 000 habitants) et Innovation. Une reconnaissance très valorisante qui salue l'engagement de nos bénévoles, pompiers et partenaires!

Vendanges 2026 : une année hors norme

Les vendanges 2026 resteront sans aucun doute dans les mémoires à Trélou-sur-Marne. Avec les premiers coups de sécateurs dès le 16 août, cette campagne figure parmi les plus précoces jamais connues. Une vendange en plein été, conséquence directe d'une année climatique particulièrement atypique.

CHALEUR, SÉCHERESSE ET GEL : LA VIGNE MISE À RUDE ÉPREUVE

De janvier à juillet, les températures ont été particulièrement élevées, avec une moyenne annoncée à environ 1,5°C au-dessus des normales de saison et des températures atteignant les 40°C sous abri dès le mois de juin. Fort ensoleillement, épisodes caniculaires et manque de pluie ont accompagné une grande partie du cycle de la vigne.

Mais avant la chaleur, c'est le gel de printemps qui avait déjà fortement touché notre commune, jusqu'à 85%. À cela se sont ajoutés coulure et millerandage, donnant des grappes parfois petites et des baies de faible poids.

DES RENDEMENTS EN RETRAIT, MAIS DE BEAUX RAISINS

À Trélou-sur-Marne et dans les environs, les rendements se sont révélés particulièrement hétérogènes. La moyenne observée sur le secteur se situerait autour de 4 600 kg/ha, avec toutefois d'importantes différences d'une parcelle à l'autre.

La date de taille semble notamment avoir joué un rôle: certains vignerons ayant taillé plus tardivement ont obtenu des rendements sensiblement supérieurs, pouvant atteindre 8 000 à 10 000 kg/ha. Des observations qui alimenteront certainement les réflexions sur l'adaptation des pratiques viticoles dans les années à venir.

Malgré les faibles rendements, la qualité était au rendez-vous, souligne Stephen Leclerc, président de l'Union locale de Trélou-sur-Marne. La maturation, particulièrement rapide sous l'effet de la chaleur, a permis d'obtenir des raisins présentant de belles qualités et prometteurs pour la vinification.

VENDANGER SOUS LA CHALEUR : UN NOUVEAU DÉFI

Cette précocité exceptionnelle a également demandé une importante adaptation dans les exploitations. Vendanger au cœur du mois d'août, moins de 80 jours après la fleur, et sous de fortes températures implique de revoir l'organisation du travail: démarrages plus matinaux, adaptation des horaires, pauses régulières et mise à disposition d'eau en quantité pour protéger les vendangeurs et



vendangeuses. La chaleur a également compliqué le travail au pressoir, avec des raisins récoltés et acheminés sous des températures particulièrement élevées.

ET DEMAIN ?

Gel, sécheresse, chaleur intense, maturation accélérée et vendanges exceptionnellement précoces: 2026 restera un millésime hors norme.

Au-delà de la récolte, cette année pose des questions qui concernent directement notre territoire viticole: devrons-nous désormais nous habituer à vendanger en plein été? Jusqu'où le dérèglement climatique va-t-il impacter notre activité?

Une chose est certaine: les vignerons de Trélou-sur-Marne essayent depuis toujours de s'adapter aux caprices de la météo. Les vendanges 2026 auront une nouvelle fois démontré leur capacité à observer, anticiper et faire évoluer leurs pratiques face à des conditions toujours plus contrastées.

Un été caniculaire, propice aux feux

Cet été, les pompiers de Trélou-sur-Marne sont intervenus pour des feux de broussailles dans la commune et dans les environs. Dans la région comme ailleurs, 9 feux sur 10 sont provoqués par l'activité humaine...

Il suffit d'un mégot jeté par la fenêtre ou d'une personne qui décide, contre toute logique, de brûler ses déchets verts en plein mois de juillet pour qu'un petit feu ne soit plus maîtrisable. C'est probablement ce qui s'est passé, début juillet, à quelques centaines de mètres de la caserne de la commune. En ce début d'après-midi, alors qu'il fait une chaleur écrasante, les flammes grignotent un champ de blé (déjà moissonné, heureusement) et s'attaquent aux arbres d'un bosquet. Engagés sur un premier feu près de Fismes, les pompiers reviennent rapidement sur place et s'attaquent aux flammes à l'aide de leur lance. Peu de temps avant, Arnaud et Antonin Servenay avaient ralenti la propagation des flammes grâce à deux cuves à eau, à l'arrière de leur tracteur. Belle réactivité!

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

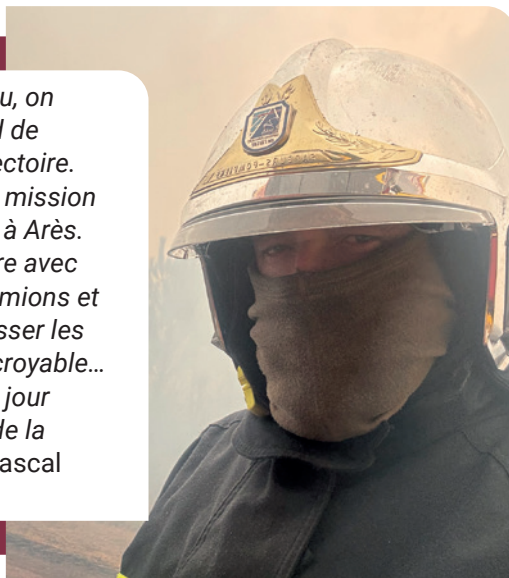
Lors des récents épisodes de forte chaleur, la municipalité de Trélou-sur-Marne s'est mobilisée. Grâce à la mise en place du registre des personnes vulnérables, les élus ont mené des visites à domicile et des appels pour s'assurer du bien-être de nos aînés et des personnes isolées.

Si vous êtes une personne isolée, âgée ou en situation de handicap (ou si vous connaissez un voisin concerné), faites-vous connaître dès à présent auprès de la mairie pour vous inscrire gratuitement sur ce registre de veille.

UNE SEMAINE CONTRE LE MÉGAFEU DE GIRONDE

Au milieu de l'été, cela n'a pas pu vous échapper, la Gironde a subi un feu historique et destructeur. Au total, 42 000 hectares ont brûlé et il aura fallu l'intervention d'environ 3 000 pompiers pour en venir à bout et protéger les villes aux alentours, dont Bordeaux. Employé municipal à Trélou-sur-Marne et pompier volontaire depuis 33 ans, Pascal Rossion est parti une semaine combattre ce mégafeu en Gironde.

« Sur ce genre de feu, on anticipe et on prend de l'avance sur sa trajectoire. Nous, on avait pour mission de protéger la zone à Arès. On a fait une barrière avec une vingtaine de camions et on a réussi à repousser les flammes. C'était incroyable... On ne voyait plus le jour tellement il y avait de la fumée », explique Pascal Rossion.



LES AVEZ-VOUS VU PASSER ?

100 ans après la première édition de la course Paris-Colmar, les participants ont traversé les rues de Trélou-sur-Marne dans la soirée du mardi 2 juin. Au total, ils étaient une vingtaine à prendre le départ de l'épreuve reine de « La Mythique » (506,8 km). Lors de son passage dans le bourg, Jeanick Landormy, le vainqueur de la course l'an passé, s'est vu remettre une bouteille de Champagne!



VÉLOROUTE 52: ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Véloroute 52 entre Crouettes-sur-Marne et Trélou-sur-Marne, une enquête publique est mise en place du jeudi 1^{er} octobre au lundi 2 novembre. Vous pouvez prendre connaissance de ce dossier directement en mairie de Trélou-sur-Marne ou via le QR code ci-dessous. Vous pouvez faire remonter vos remarques en ligne ou via la permanence d'un commissaire-enquêteur en mairie de Jaulgonne le mardi 6 octobre, de 9h à 12h.



VOTRE APPLICATION PANNEAU POCKET ÉVOLUE

Vous l'avez déjà remarquée? La page d'accueil de la commune a évolué sur l'application PanneauPocket depuis la rentrée. De nouvelles catégories ont fait leur apparition et permettent de repérer facilement les infos pratiques et les événements à venir près de chez vous grâce à l'agenda... Pour bénéficier de cette réorganisation, la commune s'est abonnée à la version supérieure de l'application. Un investissement de 100 € par an.

Pour rester connecté avec l'actualité de la commune, téléchargez l'application PanneauPocket et faites de Trélou-sur-Marne votre commune favorite. Pour rappel, cette application est gratuite et sans publicités pour les habitants.

UNE PRISE D'ENVERGURE

C'est une bataille qu'il n'est pas prêt d'oublier! Le 25 juillet dernier, alors qu'il pêchait sur les bords de Marne de la commune, Giuseppe Bouakil, un jeune du village, a remonté un silure aussi grand que lui, d'une longueur de 1,90 mètre selon sa mère! Une prise impressionnante qui vous fera peut-être regarder la Marne autrement...





Enquête participative : rendez-vous le 2 octobre

Entre le 15 juin et le 10 juillet dernier, nous avons reçu 218 retours de questionnaires dans le cadre de l'enquête participative que nous avons proposé aux habitants de Trélou-sur-Marne. L'analyse des résultats est en cours et nous vous donnons rendez-vous le 2 octobre pour en parler lors d'une réunion publique.

Vous êtes nombreux à avoir pris le temps de remplir ce questionnaire au début de l'été afin d'exprimer vos idées, vos envies, de lister vos priorités et débattre sur la plateforme d'échange citoyenne. Deux mois plus tard, voici les premiers résultats.

PLUTÔT PAPIER OU NUMÉRIQUE ?

Tout d'abord, il a fallu collecter et rassembler l'ensemble des résultats. Sans surprise, les 82 questionnaires papier ont demandé plus d'organisation que les 136 retours numériques. Ce double canal de réponse est une vraie réussite pour l'inclusion et la légitimité de cette enquête car si la version numérique a séduit les moins de 50 ans (92 % de retour en ligne), elle se heurte à la fracture numérique et les plus âgés n'ont pas passé le pas, notamment les plus de 65 ans.

RETOUR SUR VOS PRIORITÉS

Dans la première partie de l'enquête, vous aviez le choix entre plusieurs projets à classer par priorité, de « très prioritaire » à « peu prioritaire ». Trois urgences se détachent assez clairement dans la liste des thématiques :

- En premier lieu, l'enjeu de la sécurité routière, avec la gestion de la vitesse et le passage des camions sur l'axe principal (92 %).
- Juste derrière, vous plébiscitez la maison commune dans l'ancien Ehpad (90 %).
- C'est la prévention du risque inondation qui complète le podium (89 %).

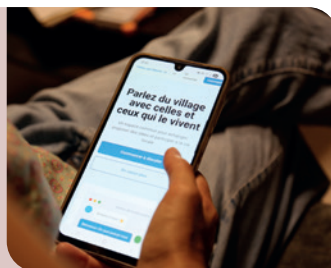
Ensuite, vous avez soutenu collectivement les autres projets à hauteur de 60-70 %, sans exprimer autant d'urgence que sur les 3 premiers cités. Cela englobe la réfection de la rue Jean-Jaurès, l'aide à l'installation d'un maraîcher, la mise en valeur du lac, le fleurissement de la commune, l'organisation de la fête du village, etc. Le projet de guinguette en bord de Marne est le seul projet clivant, car plus de la majorité des répondants ne l'a pas jugé prioritaire.

Vous avez été nombreux à laisser vos coordonnées et à proposer votre aide future. Merci pour cet engagement et à très vite !

UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 2 OCTOBRE

Grâce aux questions ouvertes du questionnaire, les élus ont eu le plaisir de vous lire de manière anonyme et de découvrir vos idées pour le village. Certains espèrent « des terrains de pétanques et des sacs à caca pour les chiens », d'autres attendent plutôt « un bar pour raviver la flamme et garder la jeunesse à Trélou » ou tout simplement « plus de convivialité entre les habitants »... Si la présentation globale sera mise en ligne sur le site dans les prochaines semaines, les résultats de cette enquête vous seront présentés le **vendredi 2 octobre à 19h, dans la salle polyvalente**. Venez les découvrir et les commenter... ce sera l'occasion de contenter ceux qui demandent « un conseil municipal qui communique » !

Sur la plateforme numérique, l'espace de discussions est toujours accessible. Cet outil de démocratie participative permet aux habitants et habitantes de la commune d'échanger entre eux ainsi qu'avec les élus. Pour y accéder, rendez-vous sur l'application PanneauPocket.



La passion du village au cœur du métier

SARAH, PLUS DE 30 ANS AU SERVICE DU VILLAGE

Enfant du pays et figure incontournable de la mairie, Sarah Blin fait vivre la commune depuis décembre 1995. Formée à ses débuts par Yannick Lefèvre et Michel Husson, elle a traversé toutes les évolutions du métier, de la machine à écrire à l'informatisation complète des services.

Au fil des réformes, ses missions se sont transformées : autrefois très axé sur les démarches de proximité (cartes d'identité, cantine, permis), son travail s'est aujourd'hui recentré sur une gestion administrative pointue et rigoureuse. Comptabilité, état civil, paie, suivi des élections ou gestion de Panneau Pocket... Sarah est le pilier discret qui garantit le bon fonctionnement du village.

Son rôle est tout aussi crucial lors des conseils municipaux : de l'élaboration de l'ordre du jour avec le Maire jusqu'à la rédaction des procès-verbaux, en passant par les affichages réglementaires, elle orchestre chaque étape avec minutie. Passionnée de lecture et investie à la bibliothèque municipale, cetteoureuse des livres garde une priorité : préserver le lien humain et accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants.

Le saviez-vous ?

Pour qu'un conseil municipal soit valide, la convocation et l'ordre du jour doivent être transmis aux élus et affichés en mairie au moins trois jours francs avant la réunion. Un délai réglementaire strict que Sarah veille à respecter scrupuleusement !

NATHALIE, DANS LES COULISSES DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

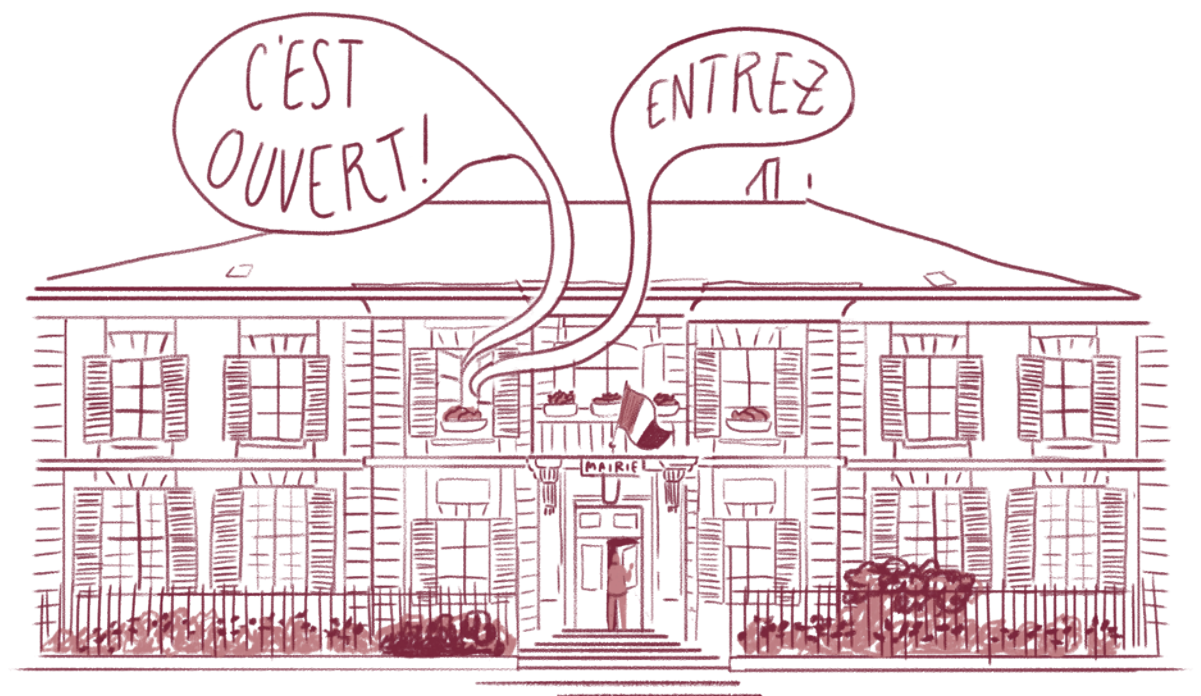
Si Trélou-sur-Marne vibre au rythme de ses événements et de sa convivialité, c'est en grande partie grâce au travail passionné mené en coulisses. Arrivée le 1^{er} mai 1998 — d'abord sous le statut d'emploi jeune —, Nathalie Vrayet met depuis plus de 25 ans sa joie de vivre et son esprit festif au service de la commune.

Au quotidien, pas le temps de s'ennuyer : aucune journée ne ressemble à une autre. Si elle gère des dossiers administratifs pointus comme le cadastre ou la vente de sentes et de biens sans maître, sa mission phare reste la coordination des fêtes et cérémonies. Un rôle particulièrement intense au printemps, qui demande une logistique impressionnante. « *Ce que les habitants ne voient pas toujours, ce sont les coulisses : la préparation en amont, la manutention et les installations pour que tout soit parfait le jour J.* »

Son moteur ? Le contact humain, le désir d'innover et l'envie de créer de beaux souvenirs pour les habitants. Une énergie communicative qui contribue largement à la richesse de la vie de notre village.

Le saviez-vous ?

Acquérir un « bien sans maître » (une propriété abandonnée dont le propriétaire est inconnu ou décédé sans héritier) relève d'un parcours du combattant ! Cela demande une procédure administrative complexe et minutieuse qui peut s'étaler sur plusieurs mois, voire plusieurs années, avant que le bien ne réintègre le patrimoine communal.



CST Roller

RETOUR SUR LA SAISON 2025-2026 DU CST

35 patineurs inscrits, la moitié dans le groupe vitesse, l'autre dans le groupe loisirs. Les enfants et les adultes se prennent au jeu, la technique et les chronos s'améliorent.

Nos patineurs sont allés porter les couleurs du CST dans différentes manifestations durant la saison 2025-2026. L'Indoor Lille novembre 2025 avec une 2^e place en poussine et 3^e place en senior F, l'Interzone Centre Nord à Beauvais Manche 1 pour les qualifications France, l'Indoor Nancy, l'Indoor Epernay en février 2026 avec 1^{er} place en poussine, 3^e place en senior H.

Participation à un stage avec Christophe Audoire (entraîneur international) organisé par le club d'Epernay. Stage sur piste à Bétheniville avec les clubs du Grand Est. Participation au marathon de Dijon.

Un de nos patineurs (officiant aussi au Bétheniville Roller Club) s'est classé 3^e au Championnat Piste Grand Est et a donc été qualifié pour participer au Championnat de France Piste à Pibrac avec les meilleurs patineurs français du 3 au 5 juillet 2026. En début d'année, il a aussi été sélectionné pour participer aux qualifications Grand Est Indoor à Mulhouse (manche 1) à Annecy (manche 2).

La canicule a modifié le planning des compétitions en fin de saison : annulation des 6h de Troyes où nous avons 16 engagés (course reportée au 18 octobre) et la participation d'un seul de nos patineurs (associé au club d'Epernay) au lieu de 3 aux 24h du Mans Roller du 11 et 12 juillet (qui exceptionnellement n'a duré que 14h).

Les cours se déroulent à Dormans au gymnase et sur la voie verte

GROUPE VITESSE : samedi, 9h-10h30

GROUPE INITIATION & LOISIRS : samedi, 10h30-12h

UNE NOUVELLE SAISON DÉBUTE

On se tourne déjà vers la saison 2026-2027, avec des participations au semi-marathon de Troyes en septembre et les 6h/3h de Troyes en d'octobre avant les premières courses indoor de la saison.

La reprise des cours s'est fait le samedi 5 septembre au gymnase de Dormans, 9h-10h30 groupe vitesse et 10h30-12h : groupe loisirs et débutants.

Le roller est un sport complet alliant endurance, équilibre, renforcement musculaire, esprit sportif et compétitif. Pour les plus jeunes, motricité, équilibre et coordination aident au développement des capacités physiques tout en prenant du plaisir.

Le CST Roller propose des cours de rollers pour les débutants et confirmés, souhaitant apprendre ou progresser dans la technique du roller de vitesse. Le CST accueille les enfants dès l'âge de 6 ans (moins si autonome) et adultes sans limite d'âge. Les cours se déroulent le samedi matin (au gymnase de Dormans ou voie verte). Le club peut prêter des rollers et protections pour les personnes souhaitant s'essayer à cette discipline. Séances d'essai possible.

N'hésitez pas à venir voir nos patineurs et tentez l'expérience à nos côtés.

Plus d'information à : cst.rodolphe@orange.fr ou sur <https://www.cst-roller.fr>

CST ROLLER

CST Roller
Mail : cst.rodolphe@orange.fr
Site internet : <https://www.cst-roller.fr>



© Lucie Pochet

Treloutine Music Festival 2026 : une édition complète au lac

Le 1^{er} août dernier, le lac de Trélou-sur-Marne a une nouvelle fois vibré au rythme du Treloutine Music Festival. Pour sa 4^e édition, le festival a franchi un nouveau cap en affichant complet avec **près de 1500 festivaliers** réunis pour une nuit de musique et de fête.

Venus de Trélou-sur-Marne et des communes alentours, mais également de toute la région, les festivaliers ont été nombreux à faire le déplacement. Certains sont même venus de bien plus loin, notamment du Nord de la France, de Normandie et de nombreuses autres régions, confirmant l'attractivité grandissante du festival au-delà du territoire local.

De 19h à 5h du matin, les différents artistes programmés se sont succédé sur la scène du TMF, dans une ambiance festive et conviviale. DJ Schnake, REKKT, Jim Aves, Macby et les autres artistes de cette édition ont pu rencontrer leur public, certains festivaliers repartant avec une photo, un souvenir ou même un autographe de leur artiste préféré.

Cette édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions, sans incident majeur à signaler. Au-delà de la musique, le festival a également permis de faire vivre le territoire durant cette période estivale, en attirant un public venu de nombreux horizons et en faisant travailler les différents acteurs locaux présents autour de l'événement.

Après quatre éditions, le Treloutine Music Festival s'inscrit désormais comme un rendez-vous estival attendu et contribue, à son échelle, à faire rayonner Trélou-sur-Marne et son territoire.

L'équipe du Treloutine Music Festival tient à remercier chaleureusement la commune, les associations, les partenaires, les bénévoles, les prestataires et bien sûr les festivaliers qui ont contribué à la réussite de cette édition.

Et l'aventure ne s'arrête pas là : l'équipe travaille déjà sur l'édition 2027, avec l'envie de poursuivre cette dynamique et de préparer encore de nouvelles surprises.

**TRELOUTINE
MUSIC
FESTIVAL**

Tréloutine Music Festival
Billetterie et informations : www.treloutine.fr
Instagram : [@treloutinemusicfestival](https://www.instagram.com/treloutinemusicfestival)
Mail : treloutine@gmail.com

Trélou-sur-Marne, cœur apicole local



© Alban Lenaerts

Saviez-vous que votre commune abrite le siège social de trois structures majeures dédiées à la protection des abeilles? Entre lutte contre les menaces qui pèsent sur les pollinisateurs, formation des nouveaux apiculteurs et actions collectives, le Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne (SASA), le Rucher-école du Bas de l'Aisne et le Nouveau Groupement de Défense Sanitaire Apicole de l'Aisne (N'GDSA), menés par des bénévoles passionnés, œuvrent au quotidien pour préserver cet écosystème vital.

LE SASA : 45 ANS DE DÉFENSE ET DE SOLIDARITÉ APICOLE

Fondé en 1981, le Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne (SASA) incarne la résistance, la résilience et l'adaptation face aux défis modernes de l'apiculture. Aujourd'hui, l'apiculture exige des soins constants et une attention soutenue pour espérer des récoltes : lutte contre les parasites (comme le varroa destructor arrivé dans les années 1990), insecticides et réduction des zones de butinage entre autres obstacles amènent les apiculteurs à s'unir et à s'entraider.

Le SASA, dont le siège est à Trélou-sur-Marne, reste un pilier pour les apiculteurs, amateurs comme professionnels, avec des missions clés :

- défense des intérêts de l'apiculture,
- information et conseil,
- commandes groupées à tarifs préférentiels,
- gestion administrative (assurances, etc.),
- moments d'échange sur les enjeux locaux et nationaux comme l'Assemblée Générale annuelle ou la lettre d'information.

Le SASA est aussi tourné vers le grand public en participant à la promotion des produits apicoles et en participant à des événements d'information (dernièrement, le marché nocturne de Fère-en-Tardenois).

LE RUCHER-ÉCOLE : FORMER LES APICULTEURS DE DEMAIN

Basé à Trélou-sur-Marne (avec un local à Crézancy), le Rucher-école du Bas de l'Aisne offre une porte d'entrée

idéale pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans l'apiculture. Soutenu par la Communauté de Communes de Château-Thierry, le Lycée agricole de Crézancy et la commune, ce rucher se distingue par un accompagnement complet des apiculteurs débutants lors d'un parcours annuel qui couvre toutes les actions apicoles :

- Un important bagage : des cours en salle pour maîtriser les bases de l'apiculture (biologie de l'abeille, gestion des colonies, réglementation, etc.) mais aussi une formation pratique approfondie : des séances régulières au rucher pour apprendre les gestes techniques (manipulation des cadres, extraction du miel, lutte contre les maladies, etc.).
- Un accompagnement personnalisé : conseils et tutorat à chaque étape, du choix et aide à trouver l'emplacement de la ruche à la gestion saisonnière des colonies, en passant par l'acquisition d'un essaim et le suivi régulier des ruches. Chaque débutant bénéficie du soutien d'un apiculteur expérimenté pour progresser en confiance.
- Une commande groupée en début d'année, avec des tarifs préférentiels sur le matériel indispensable (ruches, outils, vêtements de protection).

Contact : rucherecoledubasdelaisne@gmail.com

LE N'GDSA : EN PREMIÈRE LIGNE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le Nouveau Groupement de Défense Sanitaire Apicole de l'Aisne (N'GDSA) joue un rôle crucial dans la prévention et la lutte contre les menaces pesant sur les abeilles, avec une attention particulière portée au frelon asiatique.

Grâce aux soutiens locaux et européens au N'GDSA (voir le projet leader « Rés-abeilles »), celui-ci mène une double action sanitaire primordiale.

Pour les apiculteurs, le N'GDSA offre une collaboration avec un vétérinaire spécialisé dans l'apiculture pour des réunions d'information, assistance et conseil auprès des apiculteurs, et suivi sanitaire des ruchers.

Pour tous les axonais, le N'GDSA travaille avec les mairies à la mise à disposition de pièges à frelons dans le cadre des campagnes de piégeage, et au recensement de Référents Frelons. La lutte contre le Frelon Asiatique est un enjeu de sécurité publique : il est nuisible à la biodiversité mais représente aussi un danger pour les populations, d'autant plus lorsqu'il sature le territoire. En 2025, 3445 nids de Frelons Asiatiques ont été traités dans l'Aisne.

Le Référent Frelon, bénévole formé, est notre contact privilégié à appeler (avant les pompiers) en cas de suspicion de nid de frelon : il identifie le nid et fait intervenir, lorsque c'est pertinent, les pompiers (liste disponible sur www.syndicatapicolesudaisne.com).

ENSEMBLE POUR LES ABEILLES ET LE TERRITOIRE

Ces trois structures, bien que distinctes, partagent une vision commune : protéger les abeilles, former les



apiculteurs et sensibiliser le public. Leur ancrage à Trélou-sur-Marne en fait des acteurs incontournables pour la biodiversité, l'économie locale (via la production de miel et de produits apicoles) et la cohésion sociale.

Comment agir à votre échelle ?

- Devenir apiculteur : rejoignez le Rucher-école pour une formation complète.
- Soutenir les apiculteurs : achetez et promouvez le miel de l'Aisne.
- Lutter contre le frelon asiatique : Signalez tout nid suspect avant d'appeler les pompiers en contactant un référent frelon (informations et liste disponible sur www.syndicatapicolesudaisne.com).

La danse country avec les Threewolv'S

La danse country, c'est avant tout le plaisir de danser, de partager et de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Avec ses musiques entraînantes, ses chorégraphies variées et son esprit venu tout droit de l'univers Country et Western, elle est accessible à tous. Quel que soit le niveau ou l'âge.

Au sein de notre club, les Threewolv'S, nous souhaitons faire découvrir et partager cette passion dans la bonne

humeur. Chacun évolue à son rythme, apprend, progresse et surtout prend plaisir à danser avec les autres. Nos cours permettent de découvrir différentes chorégraphies, d'améliorer les pas et les enchaînements, mais aussi de développer la mémoire, la coordination et le sens du rythme.

En parallèle, nous avons pris part à de nombreux bals et démonstrations cet été, comme lors de la Fête patronale ou pour le Parcours du cœur, à Trélou-sur-Marne. Ce sont ces rencontres et ces moments de convivialité qui font vivre notre club... Le prochain **Bal Country** aura lieu le **28 novembre, à partir de 20 h**, dans la salle des fêtes de Dormans.



Les Threewolv'S
Mail : gueucier.michel@orange.fr



Entre entretien & festivités

L'été a été particulièrement difficile avec les épisodes de canicule et la sécheresse... Mais le lac est resté un lieu agréable pour les promenades, notamment grâce à la proximité de l'eau ! Une fois encore, cela nous rappelle combien ce site est essentiel pour notre village.

Avec ces conditions climatiques particulières, nous avons dû porter une attention toute particulière au verger que nous sommes en train de planter, grâce aux dons et aux bénéfices de nos événements qui contribuent intégralement à valoriser et à préserver le site. Malgré les arrosages réguliers, certains jeunes arbres fruitiers auront peut-être du mal à repartir après cet été particulièrement éprouvant. Nous avons également poursuivi l'entretien du site : élagage et tonte des chemins de randonnée afin qu'ils restent praticables, entretien de l'ancien terrain de football où plusieurs branches menaçaient de tomber, ainsi que la remise au propre de l'espace pique-nique situé près de l'ancienne plage.

Parmi les temps forts, nous avons été heureux de partager la soirée du 13 juillet avec vous. Quel bonheur de voir le village se réunir à l'occasion de ces moments festifs et de pouvoir partager ensemble une soirée conviviale sur la place du village !

Nous avons dû annuler le Concert pique-nique prévu en juin, en raison des fortes chaleurs et du risque d'orages, mais nous l'avons reprogrammé le 12 septembre... Les trois groupes Samba Bulles (batucada), Ogorki (chanson française poétique) et Shape (rock d'inspiration britannique) ont animé la soirée ! Comme prévu, nous nous sommes occupés de la buvette et chacun est venu avec son pique-nique et son sourire.

À très bientôt,



Les Amis du Lac de Trélou
Facebook : Les Amis du lac de Trélou
Instagram : les_amis_du_lac_trelou
Mail : lesamisdulacdetrelou@gmail.com

Familles rurales : à vos agendas pour 2027

Messieurs, mesdames, mesdemoiselles,

Voici les dates prévues pour nos manifestations 2027 :

Assemblée Générale : samedi 9 janvier à 10h

Pâques : dimanche 28 mars

Lotos : dimanche 21 mars, samedi 22 mai
et dimanche 21 novembre

Brocante : dimanche 25 juillet

Suite à la réussite de notre Brocante cette année 2026, nous maintenons le nouvel emplacement pour 2027 et nous vous attendons toujours aussi nombreux !

Les bénéfices de nos manifestations servent toujours à financer les sorties cinéma et le spectacle de Noël pour les enfants de la commune.



Familles Rurales de Trélou-sur-Marne et ses environs
Mail : familles.rurales.trelou@outlook.fr

GARDE D'ENFANTS

Des professionnelles à Trélou-sur-Marne

LA MAM LES P'TITS BOUCHONS

L'heure de la rentrée a sonné pour nos grands Bouchons, ce qui laisse de la place pour accueillir de nouveaux enfants.

La MAM vous accueille tous les jours, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter !

Aurélie, Aurore et Laëtitia

Contactez-nous

Tél : 07 82 38 71 44

Mail : mam.lesptitsbouchons003@gmail.com



TROIS ASSISTANTES MATERNELLES

Célia Pétré

8 rue Molière, Chassins,
02850 Trélou-sur-Marne
Contact : 07 50 37 32 89

Karine Hubert

56 rue Jean Jaurès,
02850 Trélou-sur-Marne
Contact : 06 80 84 62 33

Élodie Da Silva

6 chemin de cornet
02850 Trélou-sur-Marne
Contact : 06 60 78 99 44

LE COIN LECTURE

Le coup de cœur de la bibli'

Grâce à ses deux bénévoles qui vous accueillent chaque lundi et jeudi en fin de journée, vous pouvez emprunter des livres à la bibliothèque municipale de Trélou-sur-Marne, située à l'entrée de l'école. L'inscription est gratuite !

Ce mois-ci, la bibliothèque vous présente *Concours de pâtisserie au Cat Café*, livre qui a particulièrement plu puisqu'il a été emprunté de nombreuses fois depuis sa parution au cours de l'été 2025.

CONCOURS DE PÂTISSERIE AU CAT CAFÉ, Rachel Rowlands, traduit de l'anglais par Suzy Borello

Dans ce nouvel opus de la série Cat Café, nous apprenons à connaître Clem qui œuvre dans la cuisine du fameux bar à chats, le Chatpucchino. Malgré son anxiété, elle décide de participer à un concours de pâtisserie dont le premier prix s'élève à 100 000 £. Elle devra y affronter Lucas, pâtissier d'un certain Papatte Café, qui lui accueille... des chiens !

Entre humour et bienveillance se dessine une romance feel-good aux personnages attachants !



Conseil municipal du 5 juin : cap sur les élections sénatoriales

Le vendredi 5 juin, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance extraordinaire à la mairie. L'ordre du jour était entièrement consacré à une étape clé de la vie démocratique nationale : la désignation des délégués et de leurs suppléants parmi les conseillers municipaux en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

QU'EST-CE QUE LE COLLÈGE ÉLECTORAL SÉNATORIAL ?

Contrairement aux députés ou au président de la République, les sénateurs ne sont pas élus au suffrage

universel direct par tous les citoyens. Ils sont choisis par un collège de « grands électeurs » composé de parlementaires, de conseillers régionaux, de conseillers départementaux et, pour la très grande majorité, de délégués des conseils municipaux.

C'est pourquoi notre conseil municipal a dû voter pour désigner trois représentants et trois suppléants qui iront voter au nom de notre commune en septembre prochain. Le nombre de délégués attribués dépend strictement de la taille de la population de notre commune.

Conseil municipal du 11 juin : vie associative, participation citoyenne et gestion du patrimoine local

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 11 juin dernier pour délibérer sur plusieurs dossiers importants touchant de près le quotidien de notre commune, le dynamisme associatif et l'aménagement du territoire. Retour sur les principales décisions.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DU LAC

Le conseil municipal a validé la signature d'une nouvelle convention avec l'association Les Amis du Lac. Ce partenariat permet de clarifier et de sécuriser les actions menées conjointement par la commune et l'association pour animer, préserver et valoriser ce site naturel remarquable qui fait la fierté de notre village.

ENQUÊTE CITOYENNE : DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE LA COMMUNE !

Dans le cadre de notre démarche de démocratie participative, les élus ont approuvé une convention de partenariat

pour le lancement de notre grande enquête citoyenne. Ce projet, mené en collaboration avec Andrei Mogoutov vise à recueillir les attentes, les besoins et les idées des habitants sur les futurs projets municipaux.

GESTION DES CHEMINS : DÉSFFECTATION DU CR N° 226 ET ENQUÊTE PUBLIQUE

Le conseil municipal continue la procédure concernant le chemin rural N° 226. Constatant qu'il n'est plus utilisé par le public, les élus ont voté sa désaffectation en vue d'une vente future.

→ Procédure légale : conformément à la réglementation, cette décision fera l'objet d'une enquête publique obligatoire. Chaque habitant pourra ainsi consulter le dossier en mairie et consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet avant toute décision définitive.

Conseil municipal du 10 septembre

Le conseil municipal s'est réuni afin d'évoquer plusieurs décisions pour notre commune :

ADMINISTRATION ET INTERCOMMUNALITÉ

Après l'approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2026, le conseil a procédé à la désignation des délégués qui représenteront Trélou-sur-Marne au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'agglomération, c'est un organe intercommunal chargé de calculer avec précision le coût des services et des compétences (comme la gestion des déchets, les crèches ou l'eau) qu'une commune transfère à sa communauté d'agglomération, afin de garantir un équilibre financier juste et transparent entre toutes les communes membres.

CADRE DE VIE ET FISCALITÉ

Taxe sur les logements vacants : à compter de 2027, la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) remplace la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV). Si la commune avait déjà mis en place une THLV, elle a dû à nouveau délibérer pour la mise en place de la TVLH. Le but principal de la mise en place de cette taxe est d'encourager les propriétaires à remettre leurs logements vacants sur le marché locatif ou à la vente afin de lutter contre la pénurie de logements et contre la dégradation des biens inoccupés.

Fleurissement : pour continuer à embellir nos rues, l'achat de nouveaux pots de fleurs a été voté.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

La commune s'engage fortement pour la préservation de son patrimoine naturel. Deux conventions majeures ont été validées avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France :

- la première concerne la gestion durable de nos zones boisées ;
- la seconde encadre la gestion et la protection de notre plan d'eau.

QUESTIONS DIVERSES

En fin de séance, plusieurs dossiers structurants ont été évoqués :

- Un point a été fait sur l'étude du dossier immobilier liée au bâtiment derrière notre agence postale.
- Sécurité et incendie : réflexion sur une adhésion à l'USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne) dans le cadre d'un groupement de commande pour le matériel incendie.
- Histoire et patrimoine : un projet de convention avec la Société historique et archéologique de Château-Thierry est à l'étude pour valoriser l'histoire locale.

Attention : le procès verbal reprenant l'ensemble de ces points doit être voté en ouverture du prochain conseil pour rendre ces décisions officielles.

LES DOSSIERS EN COURS

Toiture de la mairie

L'appel d'offres va démarrer. Les entreprises intéressées visitent le site en ce mois de septembre et feront leurs propositions tarifaires dans la foulée. La municipalité devrait annoncer la ou les entreprises retenues début décembre, en espérant lancer les travaux dès cet hiver.

La rue Jean Jaurès

Les élus de la commission travaux ont rencontré le maître d'œuvre en septembre et ils attendent le retour de l'étude de l'agglomération sur la gestion des eaux pluviales. En attendant le chantier final, le département a prévu de faire des travaux de surface sur la route.

L'ancien EHPAD

Le rachat de l'ancien EHPAD est un dossier délicat. Il y a 10 ans, le terrain avait été cédé par la commune à la condition obligatoire de maintenir une activité sur place, et la municipalité devait en récupérer la jouissance en cas de désaffectation des lieux. Sur le bureau du maire, un acte notarié attend d'être signé pour finaliser la cession de l'ancien EHPAD mais, à l'heure actuelle, les élus voudraient engager une négociation sur le prix (prévu à 145 000 €) avec l'agglomération de Château-Thierry.

Une antenne à Courcelles ?

Pour assurer la continuité du réseau internet sur la ligne SNCF qui longe la Marne, une antenne de 35 mètres de haut pourrait être érigée dans le bas de Courcelles, entre le barrage et le lavoir. Si le propriétaire de la pâture a donné son accord, le maire a pris un arrêté pour s'y opposer.

Affaires à suivre...

Le point sur les travaux en cours



COMMISSION NOUVEAUX PROJETS

Bruno Galland, vice-président

La commission Nouveaux projets, a finalisé la présentation des résultats de l'enquête citoyenne, qui sera faite lors de la réunion du 2 octobre prochain. Une des surprises de cette enquête est la centaine de répondants ayant déclaré vouloir s'impliquer davantage dans la vie de la commune dont la moitié a désigné des projets et a laissé ses coordonnées pour être recontactée. Un temps sera consacré à la communication avec les habitants et les pistes pour l'organisation de leur participation.



COMMISSION INFORMATION-COMMUNICATION

Brieuc Ghorchi, vice-président

Au mois de juin, nous avons travaillé sur différents supports de communication autour de l'enquête citoyenne. Nous travaillons aussi sur la modernisation de l'application PanneauPocket et du site internet avec les agents du groupe JVS, qui nous ont formés en visio mi-septembre. Enfin, et c'est le fil rouge de cette commission, nous nous sommes réunis 3 fois (début juillet, en août et début-septembre) pour préparer le TMV que vous lisez.



COMMISSION TRAVAUX · URBANISME · SÉCURITÉ

Grégory Lafrogne, vice-président

La commission travaux poursuit activement ses missions.

→ Le pôle eau de l'agglomération, le syndicat du Surmelin et les représentants de l'ASA ont été rencontrés afin d'échanger sur les problématiques d'inondations. Plusieurs sujets sont actuellement à l'étude : les volumes d'eau captés par le sous-bassin versant, la situation du ru des Hattiers, ainsi que les dysfonctionnements du réseau pluvial. L'objectif est d'identifier clairement les acteurs, les actions déjà menées, celles à engager, et de réunir l'ensemble des partenaires autour d'une démarche commune.

→ Des devis sont en cours concernant les réfections de voirie. Certains travaux ne pourront toutefois être programmés qu'après une meilleure connaissance des problématiques liées aux réseaux pluviaux et aux eaux usées. La sécurisation des entrées de village fait également l'objet d'une étude.

→ À la suite de l'état des lieux des bâtiments communaux, un programme de rénovation est engagé. Les travaux de réfection de la toiture de la mairie devraient débuter cet hiver.

→ Une rencontre a eu lieu avec le maître d'œuvre concernant le projet de la rue Jean-Jaurès.

→ Enfin, plusieurs améliorations du quotidien ont été réalisées : remise en service des toilettes de la poste, installation d'étagères dans le local périscolaire, nettoyage du parking de l'école.



COMMISSION ENVIRONNEMENT · CADRE DE VIE · FLEURISSEMENT

Aurélie Lafrogne, vice-présidente

Pas de réunion cet été, mais les projets avancent ! Le fleurissement du printemps a souffert des fortes chaleurs malgré l'arrosage régulier des agents municipaux et le choix d'annuelles résistantes. La commission travaille sur la végétalisation du parking et des abords de l'école. Les projets d'Halloween et de Noël sont en cours de finalisation... et nous avons hâte de vous les présenter !



COMMISSION ATTRACTIVITÉ · TOURISME

Aurélia Chesneau, vice-présidente

Patrimoine, accueil et dynamisme local étaient au programme de notre dernière réunion du 14 septembre. Après un retour sur les rencontres UNESCO (Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) et un point sur la gestion de la taxe de séjour (PETR-UCCSA), la commission étudie l'obtention de labels visant à faire rayonner notre village. Deux chantiers majeurs vont également voir le jour avec la création de comités dédiés : un Comité Tourisme, chargé d'élaborer un guide pratique pour les hébergeurs touristiques, et un Comité d'Accueil des Nouveaux Habitants, qui réalisera un kit de bienvenue pour offrir un accueil sur mesure à nos nouveaux arrivants.



COMMISSION ÉDUCATION · JEUNESSE · FAMILLE

Aurélie Lafrogne, vice-présidente

Même sans réunion officielle durant cette période, la commission Éducation, Jeunesse et Famille est restée active. Plusieurs échanges avec l'équipe enseignante ont permis de faire le point sur ses attentes et sur les besoins de notre école.

La forte vague de chaleur du mois de juin a notamment mis en évidence les limites de nos locaux face aux températures élevées. Deux journées de fermeture ont été nécessaires, les conditions ne permettant plus d'assurer l'enseignement de manière satisfaisante. La commune a immédiatement mis en place un service minimum pour les familles sans solution de garde. Un grand merci à l'équipe périscolaire pour sa mobilisation malgré la chaleur, ainsi qu'aux parents qui ont apporté leur aide, notamment par le prêt d'un climatiseur.

Cet épisode nous pousse aujourd'hui à anticiper : des professionnels ont déjà été rencontrés afin d'étudier les solutions possibles pour améliorer le confort thermique et envisager la climatisation des salles de classe. D'autres rendez-vous ont eu lieu pour préparer la rentrée scolaire 2026-2027 et poursuivre les échanges autour des besoins de l'école.

Enfin, la commission prépare déjà quelques animations pour les prochains mois... Préparez-vous à frissonner pour Halloween et à rêver à l'approche des fêtes de fin d'année !



COMMISSION FÊTES · CÉRÉMONIES · SPORT · VIE ASSOCIATIVE

Aurélia Chesneau, vice-présidente

Réunis dès le 1^{er} septembre, les membres sont déjà à pied d'œuvre pour concevoir un programme de fin d'année dense et fédérateur.

La commission prépare activement un marché des créateurs dans le cadre de l'opération Octobre Rose, tout en orchestrant la traditionnelle cérémonie commémorative du 11 novembre. Les festivités se poursuivront en musique le 19 décembre, avec un concert gratuit offert aux habitants dans le cadre chaleureux de l'église Saint-Médard. Les idées et les projets ne manquent pas pour animer notre commune, mais pour donner vie à toutes ces initiatives, la commission a besoin de vous. Un appel est donc officiellement lancé aux habitants pour créer un futur Comité des fêtes. Que vous ayez du temps, des idées ou simplement l'envie de partager des moments conviviaux, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour porter ensemble la vie événementielle de Trélou-sur-Marne !



COMMISSION SOLIDARITÉ · SENIOR · LIEN SOCIAL

Bérengère Mattivi, vice-présidente

Après un été marqué par une vigilance active auprès de nos aînés (appels et visites), la commission Solidarité s'est réunie début septembre pour faire évoluer le registre des personnes vulnérables. Ce dispositif passe à une veille multirisque active toute l'année. Pour actualiser nos données, une nouvelle fiche d'inscription est glissée dans ce TMV, et reste disponible sur notre site internet et l'application PanneauPocket.

En parallèle, nos visites à domicile continuent pour collecter vos questionnaires de besoins, avec l'objectif de finaliser l'enquête d'ici mi-novembre.

Enfin, toute l'équipe s'active déjà sur la préparation des colis de fin d'année, qui mettront à l'honneur nos producteurs locaux !

Une fête de l'école réussie à Trélou-sur-Marne

Le vendredi 19 juin 2026, l'école de Trélou-sur-Marne était en fête! Une nouvelle fois, tous les ingrédients étaient réunis pour permettre aux petits comme aux grands de partager un très bon moment: du soleil, de la chaleur et, surtout, beaucoup de bonne humeur.

Les enfants et leurs maîtresses avaient réservé une belle surprise aux familles. Préparée dans le plus grand secret, une animation musicale au rythme endiablé est venue donner le ton de cette journée festive et a ravi les parents venus nombreux. Tout au long de la fête, petits et grands ont également pu profiter de grands jeux loués pour l'occasion auprès de la ludothèque de Soissons. De quoi jouer, rire et partager de bons moments en famille et entre amis.

Et parce qu'une fête réussie passe aussi par la convivialité, barbecue et frites étaient au rendez-vous pour régaler les participants et prolonger la soirée dans une ambiance chaleureuse.

Cette belle journée n'aurait bien sûr pas été possible sans l'investissement de toutes celles et ceux qui ont contribué à son organisation. Cette année encore, les bénévoles ont répondu présents, toujours plus nombreux, pour installer, préparer, servir, animer et faire vivre ce rendez-vous très attendu. Un grand merci aux enfants, aux enseignantes, aux familles et à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à faire de ce 19 juin une belle fête de l'école, placée sous le signe du partage, des rires et de la bonne humeur.



Place à la rentrée scolaire



Et puis quelques semaines plus tard... Les élèves finissent par faire leur retour. Le mardi 1^{er} septembre, plusieurs dizaines de parents d'élèves ont accompagné leurs enfants jusqu'aux grilles de l'école communale de Trélou-sur-Marne. L'occasion de partager un petit-déjeuner tous ensemble: élèves, parents d'élèves, institutrices et élus.

Pour les 8 élèves qui vivent leur première rentrée, le passage des grilles est parfois un moment délicat. Certains se cachent, s'agrippent aux jambes, aux mains, à tout ce qui ressemble de près ou de loin à un bout de Papa ou de Maman. Mais après quelques semaines, les enfants prennent leurs marques. Pour les rassurer, Alison, leur enseignante, leur prépare quelques ateliers de lecture avec *La rentrée des animaux*, de Noé Carlain et Hervé Le Goff et *Calinours va à l'école* d'Alain Broutin et Frédéric Stehr: ce sont les deux livres qui marchent le mieux. De quoi rassurer les moins téméraires d'entre eux!



Les événements à venir

période de octobre 2026 à janvier 2027

VENDREDI 2 OCTOBRE

Réunion publique, restitution de l'enquête participative

Organisée par la municipalité.
19h, salle polyvalente.

Concert Lucien E. Wood

À la brasserie Les 3 loups,
7 rue Montaigne, hameau de Courcelles.
Tarif: 5 €, réservation conseillée.

SAMEDI 3 OCTOBRE

Villages et coteaux propres

13^e matinée de l'opération « Villages et coteaux propres ». Rendez-vous à 8h30 place de l'Europe.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

Exposition photographique d'Andrzej Wiktor

Au champagne Météyer Père & Fils,
39 rue de l'Europe à Trélou-sur-Marne.

SAMEDI 10 OCTOBRE

Marché des Créateurs - Octobre Rose

Organisé par la municipalité.
Entrée libre, de 10h à 18h dans la cour de l'école. 16h: goûter offert par la municipalité; 16h30: lâcher de ballons roses.

SAMEDI 17 OCTOBRE

Loto des Threewolv'S

Organisé par les Threewolv'S.
À la salle polyvalente de Trélou-sur-Marne.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Concert Rusty Jam

À la brasserie Les 3 loups,
7 rue Montaigne, hameau de Courcelles.
Tarif: 5 €, réservation conseillée.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Loto Familles Rurales

À la salle polyvalente de Trélou-sur-Marne.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Bal Country à Dormans

Organisé par les Threewolv'S.
Ouverture des portes à 19h, le bal débutera à 20h. À la salle des fêtes de Dormans, 28 avenue de Paris.
11€ par adulte (gratuit avant 12 ans)

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Téléthon: les 24h du Lac

Organisé par le Racing Club de Dormans.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Concert à l'église Saint-Médard.

Organisé par la Commission Fêtes et Cérémonies. 20h00 à l'église Saint-Médard, avec le « Fil'Harmonie Orchestra » de l'association La Lyre Briarde.

Nous contacter
journal@treloumonvillage.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES,
Bienvenue aux deux nouveaux-nés de la commune!

DÉCÈS,
Toutes nos pensées aux proches de...

Paulette GIRAUD, veuve DENIS,
le 26 juin 2026, à Œuilly.

Jacques BERNARDON,
le 1^{er} juillet 2026, à Laon.

Colette BOULANGER, épouse BRUN,
le 26 juillet 2026, à Dormans.

Roger FERAT,
le 14 août 2026, à Château-Thierry.

Michelle DUGUÉ, veuve BOSIA,
le 16 août 2026, à Château-Thierry.

Marie-Louise LESNE, veuve LECLERC,
le 16 août 2026, à Bezannes.

René PRIOLET,
le 27 août 2026, à Épernay.

MARCHÉ DES CRÉATEURS TRÉLOU-SUR-MARNE

COUR DE L'ÉCOLE

SAMEDI 10 OCTOBRE DE 10H00 À 18H00

**ARTISANS
ET CRÉATEURS**

**STAND DE
PRÉVENTION**

**BUVETTE
SUR PLACE**

16H00

**GOÛTER OFFERT
PAR LA
MUNICIPALITÉ**

16H30

**LÂCHER
DE BALLONS ROSES**



EN FAVEUR D'OCTOBRE ROSE

**10€ PAR STAND SERONT REVERSÉS AU PROFIT
DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN**

CONTACT : NATHALIE.VRAYET@MAIRIETRELOU.FR / 03 23 70 25 34

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE